

L'an mil huit cent vingt cinq, le Dix neuf Décembre trois
 heures Du Soir pardevant nous Louis Joseph Obert maire
 officier de l'état civil de la commune de Nizerne Département
 Doubs de Calais, canton de St Omer (Sud), est comparu
 Emmanuel Darisy age de vingt huit ans Scieur
 Domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré que le
 dix sept du présent mois à neuf heures Du Soir
 de l'heure de l'après midi sa femme âgée de vingt quatre ans son
 épouse est accouchée en son domicile d'un enfant du sexe
 féminin qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir
 donner le prénom de Florentine. La dite déclaration
 et présentation faite en présence de Jacques Joseph
 Brognart age de soixante sept ans ouvrier maçon
 et de Jacques Joseph Dectety age de trente un ans
 ouvrier papeterie tous deux domiciliés en cette com-
 mune, et avons signé le présent acte. Le père et les
 deux témoins ayant déclaré n'avoir jamais vu
 signer. après que lecture en a été faite

L. Obert